

« Autonomisation » de l'ESG : un pas de plus vers la marchandisation

par Louis-Philippe Véronneau

L'« autonomisation »¹ de l'ESG peut a priori paraître comme une mesure sensée. L'ESG irait chercher plus d'argent, pour entre autres financer ses compétitions académiques, et aurait une autonomie nouvelle pour mener à bien ses projets. C'est du moins la thèse que M. Stéphane Pallage a exposé lors de l'assemblée générale de l'AéESG où nous avons traité de l'« autonomisation ».

Je soutiendrai dans ce texte que le plan d'« autonomisation » de l'ESG s'inscrit dans un courant qui vise à réformer l'éducation supérieure de fond en comble depuis maintenant plus d'une décennie : l'économie du savoir. En prenant la question de l'économie du savoir comme trame de fond, je tenterai de déconstruire les deux arguments principaux en faveur de la séparation de l'ESG, soit que l'ESG a besoin de plus d'argent et que l'ESG a besoin de plus d'autonomie. Je tenterai ainsi d'exposer les effets pervers des mesures proposées pour atteindre ces buts, tout en proposant des pistes de solution.

Ce texte n'a pas comme prétention de faire une analyse complète de l'économie du savoir. À la lectrice ou au lecteur souhaitant en apprendre plus sur ce phénomène des plus intéressants, je conseille la lecture de la série de textes de Sandrine Garcia sur l'assurance-qualité² ou alors la recherche d'Éric Martin et Maxime Ouellet sur la gouvernance universitaire, *La gouvernance des universités dans l'économie du savoir*. Une approche plus historique du phénomène est également disponible dans *Quand le capital monte à la tête : L'éducation postsecondaire dans l'économie du savoir*, publié par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) en 2011 et disponible en ligne sur leur site web.

1 Le terme « autonomisation » est selon moi biaisé. En effet, une institution dotée de sources de revenus indépendantes, d'une fondation indépendante, qui dispose d'instances décisionnelles indépendantes, qui loue elle-même ses locaux et qui gère la masse salariale de ses employés n'est pas seulement « autonome » mais bien séparée. En ce sens, il serait plus judicieux de parler de séparation de l'ESG du reste de l'UQÀM.

2 Dont l'excellent « *L'expert et le profane : qui est juge de la qualité universitaire ?* »

La lecture attentive du *Plan de développement stratégique de l'ESG 2013-2018* nous apprend (surprise !) que l'École souhaite augmenter ses revenus. Pour atteindre ce but, elle envisage plusieurs manières de faire. Si toutes méritent d'être critiquées en profondeur, nous ne nous attarderons ici qu'à trois d'entre elles, soit : percevoir directement les subventions gouvernementales pour ses étudiant-e-s, augmenter substantiellement la population étudiante provenant de l'international et modifier les profils de recherche et d'enseignement. Bien évidemment, un lien cousu de fil blanc les relie entre elles.

L'ESG aspire tout d'abord à arracher la perception des frais de scolarité, des frais afférents ainsi que des subventions versées par le gouvernement à l'UQÀM. Ce faisant, elle prévoit aller chercher quelque 13 millions de dollars supplémentaires³. Pour ce faire, elle diminuerait graduellement les transferts fait aux autres facultés de l'UQÀM jusqu'à l'atteinte d'« une proportion mutuellement acceptable »⁴.

Elle compte par la suite augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants provenant de l'étranger. Ces derniers et ces dernières paient en effet des frais de scolarité maintes fois plus élevés que les nôtres. Il en coûte ainsi de 13 000 à 16 000 dollars *par an* pour étudier au Québec, en excluant les disciplines déréglementées. Dans les domaines de l'administration, de l'informatique, du génie, du droit, des mathématiques et des sciences pures, les universités peuvent charger le prix qu'elles souhaitent⁵.

Ce n'est toutefois pas en criant ciseau qu'on multiplie sa population étudiante. Si une université veut avoir une chance sur le grand marché international de l'éducation supérieure, elle doit avoir une valeur réputationnelle (lire réputation) élevée. Bonne réputation, bonne qualité, l'adage paraît à la fois simple et logique. Au grand malheur de la formation critique, c'est loin d'être le cas. Pour qu'une université se classe parmi les meilleures au monde, elle doit avoir un haut score dans certains critères, critères qui sont souvent bien loin des soucis de qualité académique. Dans *Les mécanismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur*, M&M Martin et Ouellet affirment en page 24 que le classement universitaire effectué par Quacquarelli Symonds (QS) - un des plus utilisé au monde - n'a rien à voir avec la qualité :

Par exemple, le classement QS est fondé sur six facteurs : la « réputation » académique (40 %), la « réputation » parmi les employeurs (10 %), le rapport étudiants/professeur (20 %), le nombre de citations par membre du corps professoral (20 %), la proportion de membres internationaux au sein du corps professoral (5 %) et la proportion d'étudiants étrangers (5 %).

3 « Plan de développement stratégique de l'ESG 2013-2018 », ESG-UQAM, 2013, p.6

4 Idem

5 « Étudier au Québec à l'université : Les droits de scolarité à l'université », Ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie

Ces classements mesurent en fait la capacité de l'université à se faire connaître et à se positionner de manière publicitaire. C'est la valeur réputationnelle de l'université qui est en cause, et non la valeur académique de l'enseignement qui y est dispensé. Le recours au prestige associé à la dimension internationale n'ajoute pas à la « qualité », mais sert de détour pour éliminer les ancrages nationaux des établissements d'enseignement (par exemple, HEC qui offre maintenant des programmes en anglais) et pour les rendre perméables aux objectifs du champ économique.

La même logique est présente dans le domaine de la recherche universitaire. Pour qu'une université ait une bonne réputation, il faut que ses professeur-e-s soient régulièrement publié-e-s dans des revues internationales. Il faut donc axer la recherche sur des domaines où le financement est aisément disponible. Dans un monde où l'innovation est devenu le fer de lance des grandes entreprises, la recherche universitaire a peu à peu vu ses sources de financement devenir conditionnelles à un certain type de recherche : la recherche appliquée commercialisable. La dernière Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) du gouvernement péquiste en est d'ailleurs un exemple des plus éloquents.

Dans son plan stratégique, l'ESG ne fait pas défaut à cette logique. Sa volonté d'influencer le type de recherche fait par ses professeur-e-s par la création de « créneaux d'excellence » est manifeste. Malgré qu'on nous assure qu'elle ne souhaite pas brimer la liberté académique de son personnel, cibler des pôles spécifiques mettra à la fois de la pression institutionnelle et économique sur celui-ci. Quand votre université travaille activement à avoir du financement pour ses « créneaux d'excellence », que l'ensemble de vos collègues travaillent de pair sur des projets hautement financés et que vous n'arrivez plus à avoir de budget pour vos projets de recherche, quel choix avez-vous réellement ?

Mais que peut-il bien y avoir de mal à tout cela me direz-vous ? Eh bien, avec l'économie du savoir viennent certains effets pervers. La vision de l'éducation comme une marchandise transforme à la fois la relation que nous avons avec elle et le contenu qu'elle véhicule. La volonté de rentabilisation à l'extrême et la soif de profit au sein des établissements d'éducation supérieure fait en sorte que l'université est prête à modifier radicalement les approches enseignées dans ses cours pour se plier aux critères « d'excellence internationaux », qui eux n'ont rien avoir avec la qualité. Il y a de cela quelques années, l'UQÀM était reconnue pour la perspective critique de ses cours de droit. Ils ont depuis été modifiés pour répondre à une vision plus technique : passer les examens du Barreau.⁶ Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. L'université n'est alors plus alors un lieu de savoir et de passation de la connaissance, mais bien une entreprise qui, pour un montant plus ou moins élevé, fournit un diplôme qui permet d'avoir un travail.

6 VÉRONNEAU, Patrick. États généraux de l'UQÀM, rapport, 2013, p. 19.

À travers le plan stratégique de l'ESG on peut voir se dessiner un plan d'ensemble. L'ESG veut augmenter ses revenus grâce à la manne associée aux étudiant-e-s provenant de l'international. Pour ce faire, elle doit investir en publicité et modifier ses programmes et ses chaires de recherche pour apparaître compétitive et rentrer dans le grand marché lucratif de l'éducation. Mais pourquoi se donner tout ce mal si ce n'est pas l'ESG, mais bien l'UQÀM qui profite de cet argent nouveau ? Il est alors nécessaire pour boucler la boucle de revoir les mécanismes de péréquation de fond en comble. Mais tout ceci ne serait pas possible sans une plus grande autonomie de l'ESG : la résistance des autres facultés uqamiennes est encore trop forte. D'où sa volonté, à l'instar d'HEC, de se séparer.

Plutôt que de tendre à la séparation, l'ESG devrait plutôt refuser le modèle marchand et se battre pour une éducation multidisciplinaire, critique et réellement formatrice, basée sur le développement de connaissances à d'autres fins que leur seule commercialisation. Une éducation qui, plutôt que nous apprendre à faire, nous apprendrait à réfléchir.